



# 14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT N°35 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

Si le renforcement de l'offre de soins de proximité est la priorité, l'amélioration du cadre de vie est essentielle pour préserver la santé de tous.

**p. 12 à 15**



En image: Un été de rêve à Elisabeth Plage

**p. 5**



Venez participer aux ateliers Petite Ceinture!

**p. 8**



Rencontre avec les commerçants de Mouton-Duvernet/Brézin

**p. 11**



## SANTÉ DANS LE 14<sup>e</sup>, UNE APPROCHE GLOBALE

## PUBLICITÉ



© Orielle Grimaldi

## ÉDITORIAL

### CARINE PETIT, MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**L**a rentrée résonne dans l'arrondissement. Nous souhaitons à toute la jeunesse du 14<sup>e</sup> de trouver dans cette nouvelle année scolaire, l'énergie et l'envie pour apprendre, progresser et trouver petit à petit son chemin de citoyen. Nous apportons également tout notre soutien aux équipes enseignantes et à l'ensemble des agents qui, tous les jours, travaillent autour et pour elle.

Cette rentrée scolaire se fait dans un contexte très particulier. La sécurité renforcée des établissements est la priorité de tous: Rectorat, Préfecture de Police, Ville de Paris et Mairie d'arrondissement. Je sais que chacune et chacun d'entre vous partage cette inquiétude et mesure également les aménagements réalisés, ceux à venir. Je sais aussi que chacune et chacun d'entre vous adopte un comportement responsable et vigilant tout en préservant un état d'esprit de solidarité. C'est je crois ce qui fait la force de notre ville et sa capacité à surmonter ces épreuves. Sachez qu'avec mon équipe et les services de la mairie nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Merci d'être venus si nombreuses et nombreux au Forum de rentrée! C'est maintenant à nous de venir à votre rencontre avec la 3<sup>e</sup> édition de l'opération « 1 semaine 1 quartier ». De ce début septembre à la mi-octobre, l'équipe municipale et moi-même serons présents pour engager le dialogue avec vous dans les 6 quartiers du 14<sup>e</sup>. Le présent et l'avenir de notre arrondissement se font avec vous et de nombreux projets vont considérablement avancer cette année: Conservatoire, centre nautique du centre sportif Elisabeth, avenue du Général Leclerc, rue Daguerre, Musée Jean Moulin place Denfert Rochereau, livraison de la Petite Gare Porte d'Orléans, quartier Saint Vincent de Paul, Maison de Santé porte de Vanves... sans oublier les éléments qui font votre qualité de vie au quotidien et les aménagements de proximité.

Je vous invite également à voter pour vos projets préférés dans le cadre du Budget Participatif. Dès le 16 septembre, vous aurez le pouvoir de choisir parmi les 48 projets proposés dans l'arrondissement, dans des thèmes aussi variés que l'aménagement urbain, le développement durable ou encore la sécurité.

Nous abordons cette nouvelle année avec beaucoup de sérieux, d'attention, de responsabilités mais aussi d'enthousiasme et d'optimisme. C'est dans cet état d'esprit que je souhaite, que nous souhaitons travailler avec vous. Avec beaucoup d'impatience, j'espère vous rencontrer très vite.

**CARINE PETIT**  
MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

@carine\_petit

Directeur de la publication: Carine Petit – Responsable de la rédaction: Laurent Sounack  
Rédaction: Thomas Charrier, Anthony Deperraz, Gwenaëlle Evin,  
Chloé Le Gouez, Léa Quéméré – Photos: Elena Manente, Elliot Viennot, – Courriel:  
ma14infomag@paris.fr – Tél.: 01 53 90 68 36.  
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris Cedex 14  
Création graphique: Advitam. Publicité: S.C.P.: 01 46 39 46 39  
Tirage: 74000 ex. Impression: Léonce Deprez  
Distribution: Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

La Mairie du 14<sup>e</sup> ne fait pas de promotion dans les boîtes aux lettres pour des entreprises privées.  
Attention donc à ne pas vous faire abuser par des documents qui n'ont d'administratifs que la forme.

## SOMMAIRE



### EN IMAGE/ AGENDA

Votre été en 2016

p. 4-5

### ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Modification approuvée du PLU, Convention d'ouverture du jardin de l'Observatoire, bilan de la concertation Saint-Vincent-de-Paul.

p. 7

### LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

L'avenir de l'avenue du Général Leclerc se dessine aujourd'hui!

p. 8

Budget participatif, votez pour vos projets préférés!

p. 9

Les « Lulus » arrivent dans le 14<sup>e</sup>!

p. 10

À la rencontre des commerçants de Mouton Duvernet/Brézin

p. 11

### ZOOM SUR

Les problématiques de santé dans le 14<sup>e</sup>

p. 12-15

### DÉCRYPTAGE

Une brigade pour mieux lutter contre les incivilités à Paris

p. 17

### TRIBUNES

p. 18-19

# EN IMAGE VOTRE ÉTÉ EN 2016




© DR

## UN FORUM POUR BIEN RÉUSSIR SA RENTRÉE

Le 3 septembre, le forum a été une nouvelle fois le rendez-vous incontournable de la rentrée pour obtenir toute l'information utile sur les services publics et les activités culturelles, sportives et de loisirs proposés dans l'arrondissement. À travers de nombreuses animations et des ateliers, cette édition a mis l'accent sur des thèmes portés par l'arrondissement comme la végétalisation, le réemploi et la lutte contre le gaspillage. Comme chaque année, l'OMS a régalé le public avec des démonstrations sportives toute l'après-midi place Jacques Demy. La manifestation a gardé sa dimension très festive jusqu'à la clôture avec le bal populaire emmené par l'orchestre Le Bringuebal.



© DR

## SOUS LE SOLEIL D'ELISABETH PLAGE

Se prélasser sur un transat, pratiquer son activité sportive favorite et même savourer le plaisir de la baignade en plein air à Paris ! Du 9 juillet au 7 août, le centre sportif Elisabeth, s'est transformé en immense base d'animations et de loisirs pour que chacun puisse profiter pleinement de la période des congés d'été. Il a permis de s'évader vers d'autres horizons avec ses journées à thème indienne, américaine, brésilienne et antillaise ou encore en découvrant la science de manière ludique avec les Petits débrouillards. Merci aux équipes d'animations et aux associations qui ont fait de ce rendez-vous l'un des grands temps forts de l'été.



© DR

## DÉCOUVRIR LE TRAVAIL DES ÉQUIPES DE LA PROPRETÉ

Offerte à tous les parisiens sur simple demande, la carte citoyenne permet de participer à toutes sortes d'activités citoyennes, culturelles et de loisirs. Elle est aussi un sésame pour mieux découvrir sa ville. Début juillet, un groupe de parisiens a ainsi été invité à visiter l'atelier de propreté du 25, rue Boissonnade. Après une présentation du fonctionnement du service, ils ont accompagnés les agents boulevard Edgar Quinet pour assister au déblaiement du marché et à une démonstration de petits engins du nettoyage. Une opération que l'équipe de propreté souhaite renouveler suite aux très bons retours des participants.



© DR

## COMMÉMORATION DU 25 AOÛT

Pour commémorer le 72<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Paris, la Ville a rendu hommage le 25 août à toutes celles et à tous ceux qui, hier comme aujourd'hui combattent pour la Paix, la Liberté et les Droits de l'Homme. Dans le 14<sup>e</sup>, après la commémoration sur le parvis de la mairie, deux autres cérémonies étaient organisées, l'une sur la place du 18 juin pour commémorer la reddition des troupes allemandes, l'autre devant la statue du Général Leclerc pour rendre hommage à la 2<sup>e</sup> DB.



© Elena Mariente

## UN CAMPING AU CŒUR DU 14<sup>e</sup>

Le camping fait partie intégrante du projet Les Grands voisins d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul. Seul camping de Paris intra-muros, il a fait cet été le bonheur des touristes et de tous ceux à la recherche d'une offre d'hébergement plutôt insolite. On peut en effet y dormir à la belle étoile dans un hamac protégé de la pluie, sous une tente, dans des cabanes sur pilotis ou dotée d'un plafond ouvrant pour observer le ciel. Les tarifs sont abordables (de 8 euros la nuit pour un hamac à 50 euros pour une cabane pour 4) et l'emplacement idéal puisqu'à 5 minutes de la place Denfert-Rochereau.

## AGENDA SEPTEMBRE -OCTOBRE 2016

SAMEDI 17 SEPTEMBRE,  
DE 10H30 À 12H30

### CAFÉ BÉNÉVOLES

La Maison des Associations du 14<sup>e</sup> vous reçoit pour un moment convivial dédié à l'engagement bénévole. Venez rencontrer, sous forme de « speed dating », les associations de votre arrondissement qui recherche des bénévoles.

MDA, 22 Rue Deparcieux

17 ET 18 SEPTEMBRE

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les JEP sont l'occasion de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine du 14<sup>e</sup> à travers la visite de plus de 20 sites en accès libre et gratuit. Deux expositions sont présentées à la mairie du 14<sup>e</sup>, l'une sur le chantier de la prison de la Santé et l'autre sur les puces de Vanves.

Programme dans votre livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

### SEMAINE DE LA KABYLIE

Pour cette 1<sup>re</sup> édition, l'association Amesay du 14<sup>e</sup> arrondissement vous invite à découvrir la culture kabyle à travers une exposition hommage au parcours de Slimane Azem, poète et chanteur de l'exil, des projections de documentaires, des débats et des animations festives.

À la mairie, à la MPAA Broussais et sur la place Slimane Azem

Programme dans votre livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

SAMEDI 24 ET DIMANCHE  
25 SEPTEMBRE

### FÊTE DES JARDINS

Promenez-vous dans les parcs, jardins, jardins partagés, et profitez d'activités divertissantes et originales qui vous en diront plus sur les acteurs de la sauvegarde de la biodiversité.

DU 29 SEPTEMBRE AU 28  
OCTOBRE

### LA FERME DU BONHEUR

Le paysan conteur Roger des Prés récite le très beau récit « l'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono. Une ode à la nature et

Sur le site de Saint-Vincent-de-Paul. Dates et horaires dans votre livret des événements

notre vrai coup de coeur de la rentrée !

SAMEDI 1ER OCTOBRE,  
DE 10H À 17H

### LA BOURSE AUX VÉLOS

La bourse aux vélos organisée par l'association « Mieux se Déplacer à Bicyclette » est l'occasion de revendre son ancien vélo et/ou d'en acquérir un nouveau. Mise en vente de 10h à 12h30 et vente de 14h à 17h sur le parvis de la mairie.

DE 19H À 2H

### NUIT BLANCHE

15<sup>e</sup> édition de la célébration nocturne de l'art avec 7 installations et performances à découvrir dans le 14<sup>e</sup> sur le thème du « franchissement ». Programme dans votre livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

DU 5 AU 9 OCTOBRE

### SALON DE LA CÉRAMIQUE

Venez découvrir l'extraordinaire richesse de la céramique d'art contemporain à travers les créations de 29 artistes. Organisatrice de l'événement, l'association A Tout Atout développe les liens avec les meilleures écoles européennes en met à l'honneur cette année celles de Quimper et Glasgow. Mairie annexe. 12, rue Pierre Castagnou

Programme sur [www.ceramique14.com](http://www.ceramique14.com)

MERCREDI 19 OCTOBRE

### CICA

18h, salle des mariages

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

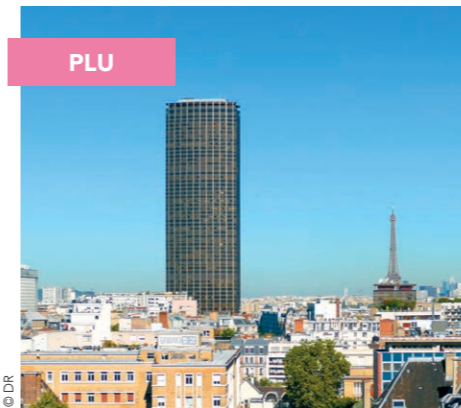
20h, salle des mariages

Ordre du jour et documentation sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

## PUBLICITÉ

# ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur le conseil d'arrondissement du 20 juin 2016



## Modification approuvée

Ce conseil a délibéré sur la modification du Plan Local de l'Urbanisme après une longue procédure lancée en juillet 2014 comprenant notamment une enquête publique en juin 2015 ayant fait l'objet de nombreuses contributions.

Le PLU est un outil déterminant au service de la mise en œuvre des politiques publiques. Sa modification porte sur 3 grands objectifs :

- Le rendre compatible avec les documents de planification réglementaires (SDRIF, PDUIF et PLH) ou politiques (Schéma de cohérence écologique, Plan Climat, Plan Biodiversité ...).
- Prendre en compte les évolutions réglementaires significatives en matière d'urbanisme, notamment la loi Duflot imposant un minimum de 25 % de Logement social.
- Répondre aux objectifs politiques de la mandature :
  1. le logement pour tous,
  2. l'environnement et la biodiversité,
  3. la qualité de vie et l'attractivité.

Dans le 14<sup>e</sup>, la modification majeure permettra la construction du nouvel écoquartier Saint-Vincent-de-Paul, suite au déclassement de l'ancien hôpital (zone Grands Services Urbains) en Zone Urbaine Générale. 25 parcelles (en mono propriété) sont nouvellement concernées par l'indication de réserves afin d'y construire du logement, en particulier social. Le PLU modifié facilite la dynamique de végétalisation et d'agriculture urbaine avec l'augmentation de 11ha de la zone urbaine. Le règlement intègre également des outils et des mécanismes plus efficaces pour favoriser l'émergence de projets à haute performance environnementale et la production d'énergies renouvelables et de récupération. Les

recycleries et les espaces de logistique urbaine seront par ailleurs facilités.

Enfin, cette modification prévoit l'augmentation du linéaire de protections commerciales de 14 %.

Il en est de même pour la protection patrimoniale où 15 nouveaux sites parisiens sont protégés ; dans le 14<sup>e</sup>, il s'agit du 214 bd Raspail, du 22 rue Delambre et du 49-51 rue du Montparnasse.

## Convention d'ouverture

L'attente était forte quant à parvenir à une solution pour la réouverture du jardin de l'Observatoire, le plan Vigipirate ayant amené sa fermeture. La convention arrivant, au même moment, à son terme, les discussions se sont engagées avec les instances du grand établissement de recherche en astronomie. Un terrain d'entente a été trouvé ! Les termes de la nouvelle convention ont été approuvés par le Conseil d'arrondissement.

En contrepartie d'une sécurisation et d'une gestion du site par la Ville de Paris, l'Observatoire s'engage à mettre à disposition une surface de jardin de 3600 m<sup>2</sup> et à élargir les horaires d'ouverture. À l'issue des travaux de sécurisation, le jardin ouvrira au public tous les jours de l'année aux mêmes horaires que les autres jardins de l'arrondissement !

Dans l'attente de leur réalisation et afin que le jardin puisse ouvrir, la Mairie du 14<sup>e</sup> finance une surveillance en continu de 16h à 19h du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.



## Bilan de la concertation



Lancé au Conseil de Paris de novembre 2014, le projet d'éco quartier de Saint-Vincent-de-Paul a franchi une nouvelle étape dans le déroulement de la procédure administrative de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). La concertation contribue à la mise au point du projet et du programme à un niveau de définition qui permet la finalisation de l'étude d'impact environnemental, la création de la ZAC et la mise en cohérence avec la modification du PLU.

Un premier cycle de concertation s'est déroulé de décembre 2014 à avril 2015 sur la base de l'étude de faisabilité de l'atelier Lauzeral. Suite à la désignation en juillet 2015 d'une équipe de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine emmenée par l'agence Anyoji Beltrando, le projet est entré dans une nouvelle phase d'élaboration et de concertation. À l'issue de ce second cycle, de décembre 2015 à juin 2016, d'importantes évolutions du projet ont permis de mieux répondre aux enjeux de développement durable et de diversité fonctionnelle.

Ainsi, il est prévu la conservation de 60 % des bâtiments actuels (contre 45 % dans le projet initial), le maintien de la trame viaire actuelle et le doublement de la surface du jardin.

Afin de permettre une plus grande diversité d'occupation, le choix a porté sur une réduction des logements de 48000 m<sup>2</sup> à 43000 m<sup>2</sup>, au profit de surfaces d'activités et commerces. Ce bilan formel ne clôt pas la concertation qui se poursuivra par la mise à disposition de l'étude d'impact environnemental, du jeudi 15 septembre au vendredi 14 octobre 2016, en mairie et sur le site internet dédié, accompagnée d'un registre.

Ces jalons permettront de soumettre au Conseil de Paris fin 2016 de nouvelles délibérations portant sur l'approbation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC et sur l'approbation du traité de concession avec l'aménageur. La démarche de concertation se poursuivra encore lors des prochaines étapes du projet urbain.

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## PROJETS URBAINS

### L'avenir de l'avenue du Général Leclerc se dessine aujourd'hui

ENGAGEMENT TENU

Grâce à la forte mobilisation des services de la Ville, ainsi que toutes les personnes ayant participé aux groupes de travail le projet phare de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc avance à grands pas ! La réunion publique du 23 juin à la mairie du 14<sup>e</sup> a fait salle comble avec 300 participants. La présentation des projets de rénovation de la partie sud de l'avenue, la transformation de la place Hélène et Victor Basch, la création de traversées piétonnes sécurisées sur toute l'avenue et l'élargissement des couloirs bus ouverts aux vélos, a été bien accueillie. La future place du carrefour Alésia a particulièrement convaincu. Modernisation de l'éclairage, agrandissements des trottoirs, rationalisation des traversées piétonnes et désencombrement de l'espace public sont au cœur du nouveau dessin. De meilleures conditions de circulations pour les autobus,

trop souvent retenus dans les embouteillages, font partie des améliorations attendues. Ce projet participe à la réduction de l'automobile à l'échelle de la capitale et notamment dans le centre de Paris. Les études de trafic sont en cours, afin de déterminer un nouveau schéma de circulation sur l'avenue. Le but de cet aménagement est bien de diminuer le trafic automobile, tout en améliorant la circulation des transports en commun et en veillant à satisfaire les livraisons des nombreux commerces de l'avenue. Le travail continue afin d'aboutir à un démarrage des travaux en 2017. Cet automne débute le travail sur les places de livraisons avec les commerçants de l'avenue et des rues avoisinantes. La Mairie reste à votre écoute et vous invite à poursuivre les échanges lors des réunions à venir.

### Paris favorise l'essor du vélo

À Paris, le linéaire croissant des aménagements cyclables (+ 175 % entre 2002 et 2013) participe au développement de la culture et de l'utilisation du vélo. La Ville se fixe des objectifs ambitieux puisqu'elle entend faire tripler d'ici 2020 la part des trajets effectués à vélo : 15 % contre 5 % aujourd'hui ! Le 14<sup>e</sup> est doublement concerné par ces initiatives. Le Plan Vélo et le Budget Participatif Parisien vont venir renforcer et améliorer les déplacements des cyclistes dans l'arrondissement. L'ensemble des aménagements proposés par le Plan Vélo permettront à terme de doubler la longueur des voies cyclables à Paris : elles passeront en effet de 700 km actuellement à 1400 km d'ici 2020. À ce titre le boulevard Arago sera à la rentrée 2016 le premier axe aménagé dans le cadre du Plan Vélo. Il intégrera une piste cyclable dédiée dans chaque sens de circulation. Cette réalisation sera suivie par le traitement de la rue Froidevaux en 2017. Le Budget participatif - avec notamment le projet « En piste, encore plus d'aménagements cyclables » voté en 2015 - jouera également en faveur du renforcement des pistes sur les trottoirs des Maréchaux ou encore du traitement des portes de Paris, afin d'améliorer les connexions avec les communes limitrophes.

### Piscine de la porte d'Orléans : le projet est lancé !

ENGAGEMENT TENU

C'est sur le site du centre sportif Elisabeth que va être construite la 3<sup>e</sup> piscine du 14<sup>e</sup>. Suite à l'appel d'offre émis par la Ville de Paris, le jury a auditionné en juin dernier les 5 candidats retenus et porté son choix sur le projet de centre aquatique du cabinet BVL Architecture. Avec ses deux bassins de nage de 25 m, il prendra place à l'emplacement actuel du boulodrome. Ce



dernier sera déplacé au printemps 2017 pour permettre le début des travaux.

### Venez participer aux ateliers de revalorisation de la Petite Ceinture !

ENGAGEMENT TENU



La municipalité a la volonté d'assurer la reconquête, la réappropriation et la revalorisation de la Petite Ceinture. Elle a confié à des collectifs pluridisciplinaires des missions pour préparer son ouverture. Dans ce cadre, le collectif des « Pipistrelles » anime jusqu'à fin 2016 des ateliers pour co-concevoir et co-construire des aménagements. Ils sont organisés sur l'installation provisoire dite « station » installée place Alice Guy, devant la MPAA/Broussais et pour certains directement sur la Petite Ceinture. Prochain rendez-vous le 24 septembre à l'occasion de la fête des jardins pour un atelier « Open Bidouille Camp ». Sur une journée, les « Pipistrelles » vous inviteront à découvrir gratuitement diverses activités créatives, l'essentiel étant d'apprendre à « faire soi-même » pour acquérir des compétences réutilisables. Vous pourrez profiter de cette journée pour flâner sur la Petite Ceinture, ouverte à tous de 11h à 18h entre la rue Didot et la rue des Plantes.

Suivez l'actualité du projet sur la page Facebook La Voie de Paris

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## VIE CITOYENNE

### Budget participatif, votez pour vos projets préférés !

Cette année, l'enveloppe dédiée aux projets du 14<sup>e</sup> arrondissement s'élève à 4229759 €, dont 913139 € spécifiquement dévolus aux quartiers populaires. La Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement a ainsi souhaité renforcer ce dispositif en lui allouant une somme plus importante que les années précédentes.

Dans le cadre de l'édition 2016 du Budget Participatif, les parisiens ont été invités, en début d'année, à déposer des projets favorisant l'amélioration de la vie de leur quartier, de leur arrondissement, ou encore de leur ville.

Suite à la phase de dépôt des projets, les services de la ville en ont étudié la recevabilité et la faisabilité technique. De nombreux projets de l'arrondissement ont, par ailleurs, fait l'objet d'ateliers de co-construction et ont ainsi été regroupés et enrichis.

Au cours du mois de juin, la commission Ad Hoc du 14<sup>e</sup>, présidée par Carine Petit, a ainsi validé la liste des 48 projets soumis au vote dans l'arrondissement.

Lors de la période de vote qui s'étendra du vendredi 16 septembre au dimanche 2 octobre, vous aurez la possibilité d'élire jusqu'à 5 projets parmi les 48 présentés dans le 14<sup>e</sup> arrondissement et 5 autres parmi les 37 projets parisiens.

Vous pourrez donc, dès le 16 septembre, voter sur le site [www.budgetparticipatif.paris.fr](http://www.budgetparticipatif.paris.fr) ou glisser votre bulletin dans l'urne à la mairie du 14<sup>e</sup> ou dans les 4 autres points de vote de

l'arrondissement (liste et adresses sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr))



### Le 25 septembre, la journée sans voiture enclenche la seconde

Après le succès de la première édition en 2015, la Ville renouvelle l'événement le 25 septembre en élargissant le périmètre jusqu'à multiplier par cinq le secteur contrôlé dans Paris intra-muros. De 9h à 18h, la circulation des véhicules à moteurs sera interdite dans ce périmètre à l'exception des transports en commun, des véhicules d'urgence et des véhicules de livraisons autorisés. Dans toute la capitale la vitesse sera limitée à 20 Km/h. Dans le 14<sup>e</sup> la zone sans voiture englobe la partie supérieure de l'arrondissement, au nord d'une ligne allant de la place de Catalogne au boulevard Saint-Jacques et qui inclut également le secteur de la rue Daguerre.

Sensibiliser les habitants à la nécessité de modifier leur comportement vis-à-vis de la voiture fait partie des objectifs de cette journée, qui vise aussi à être un symbole pour montrer que les villes peuvent et doivent inventer des situations concrètes pour lutter contre la pollution de l'air liée au trafic routier. Elle est enfin une vraie fête pour les amateurs de circulation douce !

Carte, modalités et programme des animations de plein air sur [www.paris.fr/journeesansvoiture](http://www.paris.fr/journeesansvoiture)

### 2017, année électorale. Inscrivez-vous sur les listes !

Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Si vous avez changé de domicile, même à l'intérieur de l'arrondissement, pensez à mettre à jour votre inscription :

- par internet sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)
- à la mairie de votre arrondissement (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, le jeudi jusqu'à 19h30)
- par correspondance

N'attendez pas le 31 décembre !



### L'Insee enquête sur le « budget de famille »

L'Insee réalise entre le 19 septembre 2016 et le 16 septembre 2017, une enquête sur la consommation et le budget des ménages appelé « Budget de famille ». L'enquête a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Ainsi elle permet de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages. Dans le 14<sup>e</sup>, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant prendra contact avec certains d'entre vous. Merci de lui réserver un bon accueil ! Inscription au 39 75 ou par formulaire disponible en mairie et sur [paris.fr](http://paris.fr)

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT ACTEURS ET PROJETS

## Les « Lulus » arrivent dans le 14<sup>e</sup> !



« Lulu dans ma rue » est un concept de conciergerie de quartier qui vise à mettre en relation les habitants qui ont besoin d'un petit coup de main dans leur vie quotidienne et ceux qui ont les compétences et les talents pour y répondre. Après l'avoir expérimenté avec succès pendant plus d'un an dans le quartier

du Marais, l'équipe s'apprête à investir le 14<sup>e</sup> arrondissement. Dès cet automne, elle devrait prendre ses quartiers dans un kiosque implanté rue Daguerre et complètera son maillage en proposant des relais dans les quartiers. Besoin d'un coup de main pour monter votre bibliothèque

reçue en kit? D'un accompagnateur pour vous aider à porter vos lourdes valises jusqu'à la gare? Ou d'une personne de confiance pour sortir le chien en votre absence? Il suffira de faire votre demande (au kiosque, par téléphone ou internet) et le « concierge » se chargera de trouver le « Lulu », prêt à la satisfaire. Les tarifs

sont abordables, de 5 à 20 euros la demi-heure selon les prestations et d'après Charles Edouard Vincent, le fondateur de cette entreprise à statut solidaire, « 90% des demandes reçoivent une réponse dans les 24 heures ». Si le service ambitionne de simplifier la vie des citoyens, il vise tout autant à recréer du lien à l'échelle d'un quartier par l'entraide et la création d'activité. Rémunérés en tant qu'auto-entrepreneurs, les « Lulus » ont des profils variés: personnes en recherche d'emploi, à temps partiels, étudiants, retraités, indépendants (architecte, consultant informatique...). Signataires d'une charte qualité, ils sont déjà plus de 70 et constituent une communauté dynamique et solidaire qui se réunit au moins une fois par mois pour partager leur expérience lors de temps d'échange conviviaux. Pour Charles Edouard Vincent, « le projet économique va de pair avec un projet de société basé sur la conviction que notre société ira mieux si on remet de l'humain dans notre quotidien. » Pour en savoir plus: [www.luludansmarue.org/](http://www.luludansmarue.org/)

## Le pain à l'honneur pendant la semaine du goût

Pendant la semaine du goût du 9 au 16 octobre 2016, Graine de Quatorzien met en place des actions sur le pain dans les écoles, les associations de proximité et les centres sociaux. Des actions auront lieu chez chacun des partenaires: ateliers de découverte sensorielle du pain, de mesure du gaspillage du pain, rencontres avec « son » boulanger, fabrication de farine... La Caisse des écoles a prévu de mettre le pain comme thème de la semaine du goût avec un pain différent chaque jour de la semaine à la cantine des écoles.

Un Banquet des pains du monde, organisé le 15 octobre au château ouvrier, Place Marcel Paul mettra en valeur les pains préparés, le travail et

les réalisations des ateliers dans les classes. Un boulanger fera des démonstrations de pain et un four à pain sera installé pour permettre les cuissons. Sera présenté également le paysage des boulangers du 14<sup>e</sup>, celui des jardins et la démarche de Graine de Quatorzien sur les céréales anciennes.



## Les jeunes réinvestissent l'EXPO

L'Expo est un ancien local commercial réhabilité par Paris Habitat afin de valoriser l'activité culturelle des artistes logés dans son patrimoine. Situé en plein cœur du quartier de la Porte De Vanves, il ouvre ponctuellement ses portes à des associations culturelles du quartier. Ainsi, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2016, se tiendra la deuxième édition de « L'EXPO aux jeunes artistes », un évènement organisé par l'association Art

Vous avez un litige de consommation, de location ou de copropriété, d'impayés ou de trouble de voisinage, ayez le réflexe de contacter le Conciliateur de justice.

Le service du Conciliateur est gratuit et rapide. Par son écoute et une démarche de communication mutuelle, il tente de favoriser le règlement amiable des litiges qui lui sont soumis.

La Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement met à votre disposition sept Conciliateurs, prêts à vous recevoir sur rendez-vous pris au bureau d'accueil (tél: 01.53.90.68.00).

Sous X, Paris Habitat et la Mairie du 14<sup>e</sup>. Les 4 artistes de 16 à 35 ans sélectionnés par le jury présenteront leurs œuvres sur le thème « Un quartier, des histoires ». Pendant la quinzaine, ils créeront aussi une œuvre directement devant le public. Coup d'envoi le premier week-end d'octobre pendant la Nuit Blanche!

**L'EXPO.** 4 rue Maurice Bouchor

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT VIE DE QUARTIER

## À la rencontre des commerçants de Mouton-Duvernet/Brézin

Entre les deux grandes avenues très fréquentées que sont l'avenue du Maine et l'avenue du général Leclerc, les rues Brézin et Mouton-Duvernet apparaissent comme un havre de paix. Leurs habitants ont la chance de tout avoir à portée de main: mairie, piscine, école, squares, marché... Et surtout ce quartier village si riche en boutiques et enseignes concentre tout ce qu'on peut espérer trouver en termes de commerces de proximité.

## Dis maman, est-ce que tu sais tout?

21 rue Brézin.

Parce qu'elle ne trouvait pas dans le quartier les cadeaux qu'elle cherchait pour l'anniversaire de sa fille, Anne-Laure a constaté qu'il manquait une offre et a ouvert son magasin de jouets il y a 2 ans. Sa passion est de dénicher des offres insolites, à l'image de la biosphère, un écosystème marin miniature qu'elle s'est empressée de tester. Elle adore apporter des conseils et instaurer un climat qui fait que les gens se sentent bien dans la boutique et en sortent avec le sourire. Et parce qu'elle aime créer



du lien, elle s'implique actuellement dans la création d'une association de commerçants qui aura pour objet de promouvoir et d'animer le quartier.

## La Ferme d'Alexandre

21, rue Mouton Duvernet.  
Tél: 01 45 39 18 63

Avec sa carrure de rugbyman, sa tignasse blonde et son large sourire, difficile de ne pas reconnaître Alexandre. Ce fils de fromager sélectionne ses produits en fonction de ses affinités avec les affineurs locaux, afin de les récolter au summum de leur maturité. À commencer par Xavier Morin à Aurillac, chez qui il a fait ses classes et à qui il reste fidèle pour les produits d'Auvergne. La ferme d'Alexandre privilégie les fromages au lait cru, fabriqués à la ferme et affinés sur leurs terroirs. Ses petites merveilles se dégustent à la coupe, en plateaux apéro ou en plateaux de fêtes artistiquement décorés avec des fruits secs, des pâtes de fruit, sans oublier l'indispensable fleur de girole de tête de moine!



## LBH boulangerie

À l'angle de la rue Brézin et de l'avenue du Maine.  
Tél: 09 81 29 11 68

Cette boulangerie a innové depuis son ouverture il y a 5 ans avec deux concepts. D'abord par sa disposition intérieure en libre service, ensuite car il s'agit d'une boulangerie diététique. Elle a été pionnière sur le pain sans gluten mais propose aussi des gammes spécifiques pour les problèmes de diabète ou de cholestérol. « Nos pâtes sont pétries de 24h à 72h à l'avance pour obtenir un pain qui est descendu en sucre. Le résultat est un produit à la qualité santé suivie par un laboratoire, gustatif et qui a en plus l'avantage de se conserver longtemps sans durcir ». Ajoutez à cela un accueil aimable, du conseil et une déco soignée et vous comprenez pourquoi LBH a su vite fédérer une clientèle fidèle par le seul bouche-à-oreille.



## Le Cellier des Marchés

24 rue Mouton-Duvernet.  
Tél: 01 45 43 82 28

Le Cellier fait partie d'un réseau de trois boutiques dont l'équipe travaille aussi sur les marchés. C'est Julien qui officie depuis 2010 rue Mouton-Duvernet. Pour ses sélections, il fonctionne par coups de cœur, en estimant les meilleurs rapports qualité-prix dans un cœur de gamme entre 5 et 15 euros. C'est un as pour déguster des petits producteurs talentueux dans chaque appellation, d'autant qu'il aime renouveler fréquemment les références pour avoir toujours quelque chose à faire découvrir aux habitués. Il saura à coup sûr trouver un vin gourmand en accord avec votre plat. Belle sélection aussi de bières artisanales et de whisky.



## Cordonnerie Brézin Services

24 rue Brézin. Tél: 01 45 39 44 91

Cette cordonnerie artisanale existe depuis 80 ans. Il y a trois ans, Nassim a pris la relève de son père qui l'a tenue pendant plus de 15 ans. Les clients sont des habitués dont les parents venaient déjà parfois réparer leurs chaussures. Nassim met un point d'honneur à mettre en avant des matières et des produits fabriqués en France, le meilleur de l'artisanat de nos régions. La boutique dispose aussi d'un petit atelier de maroquinerie pour confectionner sacs, portes monnaie ou ceintures. Elle propose ses créations mais peut faire aussi du sur-mesure ou recréer un modèle donné.

## La Mercerie

15 rue Mouton Duvernet.  
Tél: 01 45 43 75 00

Marie fait partie des doyennes des commerçants du quartier puisque cela fait 25 ans qu'elle tient sa charmante boutique. Elle est très fière de perpétuer un métier qui se réduit comme peau de chagrin. Dans un espace mesuré, les bobines colorées s'empilent jusqu'au plafond. La clientèle va des enfants à des dames centenaires qui cousent encore. Elles viennent chercher pour leurs travaux, fils et boutons, galons pour apporter un petit plus aux vêtements, sans oublier le discret mais indispensable ruban élastique.



Avec sa riche histoire hospitalière, le 14<sup>e</sup> arrondissement bénéficie d'une offre dense, pointue et diversifiée. Forte de cet ancrage territorial, la municipalité a souhaité axer ses actions sur le renforcement de l'accès aux soins de proximité, la fluidification des parcours de soins tout en anticipant les enjeux socio-sanitaires de demain.



Ce nouveau dispositif vise à lever les obstacles fonciers à l'installation de nouveaux médecins et de professionnels paramédicaux sur le territoire parisien

#### Les conditions d'éligibilité

- 3 professionnel-le-s dont 1 médecin généraliste minimum
- Exercer en secteur 1 ou au tarif opposable
- S'installer dans un des 39 quartiers d'intervention prioritaire
- S'engager pour une durée minimum de 3 ans

#### Les aides de la Ville de Paris

Aide à l'obtention de locaux à des prix modérés



Aide à l'aménagement des locaux (jusqu'à 15 000 € par professionnel-le)

La mise en relation avec d'autres professionnel-le-s qui souhaitent exercer en exercice regroupé

Plus d'information sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr)



Même si les collectivités locales n'ont pas une compétence pleine et entière sur les questions sanitaires, la ville représente un échelon incontournable et pertinent pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales en termes de santé et pour œuvrer au bien-être et à la bonne santé de ses habitantes et de ses habitants, notamment par l'amélioration du cadre de vie.

La Maire et son adjointe ont choisi d'aborder la question de la santé de manière transversale et globale en ne s'attachant pas seulement au versant médical du sujet, mais en prenant en compte les facteurs sociaux, économiques, environnementaux qui ont des impacts forts sur la santé. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, les déterminants liés à l'urbanisme, au social, à l'environnement, à l'économie comptent pour 70 % de l'état de santé d'une personne. Ainsi, inclure la dimension de la santé dans chaque politique publique, que celle-ci ait trait au logement, aux déplacements, à l'aménagement, à l'alimentation, à l'éducation, par exemple, représente une exigence et une nécessité pour construire un territoire solidaire et résilient.

## Renforcer l'offre de soins de proximité pour réduire les inégalités

L'accès aux soins pour toutes et tous est la priorité. L'arrondissement se mobilise pour pérenniser, renforcer, développer l'offre de soins de premier recours conventionné en secteur 1.

La désertification médicale n'épargne pas le 14<sup>e</sup> arrondissement. L'étude DEMOMED, publiée fin 2013, nous oblige à une capacité d'anticipation et d'adaptation rapide. En effet, l'âge moyen des généralistes sur notre arrondissement est de 57,2 ans. 39 % des généralistes ayant répondu à l'étude, 50 % des pédiatres et 35 % des gynécologues déclarent vouloir cesser leur activité d'ici 5 ans. Le quartier de la Porte de Vanves est un des secteurs les plus touchés. 72 % des médecins généralistes y exerçant affirment travailler plus qu'ils ne le souhaiteraient contre 56 % sur l'ensemble de l'arrondissement. La Porte de Vanves, mais également Plaisance, Pernetty et Montsouris sont ciblés comme quartiers d'intervention prioritaire à l'installation et donc éligibles au dispositif « Paris Méd' » mis en place l'année dernière. Ce dispositif accompagne dans leur installation les professionnel-le-s du médical et les auxiliaires du médical souhaitant porter un projet pluridisciplinaire et exerçant en secteur 1 ou au tarif opposable.

La municipalité a soutenu, notamment par une subvention de 200 000,00 €, l'installation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le quartier de la Porte de Vanves dont les portes ouvrent ce mois-ci. Le 14<sup>e</sup> arrondissement, comme la Ville de Paris, a fait le choix de promouvoir dans sa communication les professionnel-le-s et les structures appliquant les tarifs conventionnels de secteur 1, le tiers-payant, tels que les centres de santé.

### « Une offre diversifiée et sans dépassement d'honoraires »

**Françoise Le Tiec - Responsable du Centre de santé Tisserand  
92, rue de Gergovie**

Le Centre Tisserand est un centre de santé de proximité qui propose une offre de soins pluridisciplinaire pour la population du 14<sup>e</sup> et du quartier. C'est à la fois un centre dentaire et un centre médical qui rassemble des généralistes et une dizaine de spécialistes. Nos tarifs sont conventionnés secteur 1, donc sans dépassement d'honoraires, même en dentaire. Nous proposons un parcours de soins qui débute par l'aide à la déclaration de son médecin traitant. Nous travaillons en équipe et il y a une réelle coopération entre les praticiens. Il faut dire qu'un généraliste qui veut adresser son patient à un spécialiste n'a qu'à taper à la porte du cabinet d'à côté ! Le dossier médical est partagé entre tous les médecins. Si un médecin traitant est indisponible, un autre médecin peut prendre en charge le patient en ayant tous les éléments en main. Cela évite aussi de prescrire à nouveau les mêmes examens, comme les bilans sanguins. J'ajoute qu'il y a chez nous peu de délais d'attente. En gynécologie et en cardiologie, il est souvent possible d'obtenir une consultation dans la semaine.



## Faciliter le parcours de soins : décroiser et promouvoir les partenariats

Si l'accès aux soins est un premier axe d'intervention, fluidifier le parcours afin d'éviter les ruptures de soin et d'en assurer une continuité représente son pendant. Développer les coordinations, les coopérations entre les professionnel-le-s du soin, qu'ils ou elles soient du sanitaire, du social, du secteur scolaire, est un champ d'action important pour un arrondissement.

Il s'agit de développer des réseaux afin de faciliter l'accès aux droits, d'élaborer des projets médicaux partenariaux qui créent des ponts entre les professionnel-le-s, d'amplifier les coopérations avec les hôpitaux et les établissements de soins, de mettre en place des protocoles qui permettent l'adoption d'un référentiel commun... Bref, de décroiser et de rompre l'isolement des praticiens. L'arrondissement a concouru à la mise en place de différents réseaux tels que le conseil local du handicap, le conseil local de santé mentale

### « Réinventer le parcours ville-hôpital »



**Marie-Laure ALBY - Médecin de ville**

Parce que l'hôpital n'a plus les capacités d'assurer un hébergement durable, une nouvelle organisation doit être trouvée pour mieux prendre en charge le patient avant et après son hospitalisation. Cela suppose de meilleurs échanges entre les professionnels de santé à l'hôpital et en dehors. J'ai participé à deux démarches intéressantes initiées par l'hôpital Saint Joseph. La première a été de systématiser l'utilisation de nos boîtes mail sécurisées pour nos échanges. Suite à cela, l'hôpital s'est

organisé pour nous transmettre tous les documents sur les patients que nous suivons et qui passent par leurs services. Un vrai bond qualitatif pour la réception des informations. La seconde initiative est la création d'un annuaire électronique qui nous permet de contacter plus facilement des correspondants au sein des services de l'hôpital. Nos discussions débouchent sur un acte d'expertise partagé qui accélère la prise de décision sur la prise en charge. Cela permet d'emblée de construire un parcours ville-hôpital, de médecin à médecin, qui facilite l'accès de nos patients à l'hôpital. Les débuts sont vraiment prometteurs !

qui contribue à sensibiliser différents acteurs sociaux sur les troubles mentaux, à dé-stigmatiser les personnes atteintes de pathologies mentales, à mieux prévenir et anticiper la prise en charge de ces maladies.

## Répondre aux enjeux de demain

### Un aménagement urbain au service de la santé

L'état de santé et la qualité de l'environnement urbain sont deux sujets étroitement liés. Des pathologies telles que l'obésité, l'asthme, les troubles du sommeil, certains troubles mentaux, l'exposition à des agents polluants résultent pour une partie d'un cadre de vie délétère : pollution, bruit, bâti vétuste, urbanisme dense etc.

Un des enjeux de santé publique actuel, qui participe aussi à la création de la ville résiliente de demain, est de réfléchir à des aménagements des espaces publics et à un urbanisme qui s'adaptent à la fois aux conséquences du réchauffement climatique et des vagues de canicules possibles par exemple et à la construction d'un cadre de vie apaisé, favorable au bien vieillir. Paris a adopté, en ce sens, un plan de santé environnemental qui est un levier parmi d'autres. La Ville poursuit, à travers son Plan Climat, son programme de végétalisation et son futur plan d'adaptation du territoire parisien au réchauffement climatique, ses actions de transition vers une ville apaisée et moins polluée bénéfique pour la santé de toutes et tous.

### Faire face au vieillissement de la population

Les évolutions démographiques du 14<sup>e</sup> montrent un arrondissement vieillissant. Notre territoire compte une part relativement élevée de personnes âgées (21 %) du fait, notamment des multiples résidences spécialisées, de l'existence de nombreux centres hospitaliers, d'une

## PUBLICITÉ

natalité plutôt faible et cela malgré le grand nombre de naissances enregistrées dans les trois maternités de l'arrondissement.

Le vieillissement de la population s'accompagne de nouvelles problématiques telles que la dépendance, le développement de maladies chroniques, de troubles médico-psycho-sociaux. Une personne âgée fait face en moyenne à 2 types de problèmes chroniques, ce qui complexifie la prise en charge par un parcours de soin ponctué par une multiplicité d'acteurs. Le besoin de coordination en est d'autant plus fort pour éviter de nombreux passages aux urgences et de permettre le maintien à domicile.

### « Assurer la continuité de l'aide et des soins »

Anne-Sophie Olivier - Directrice de transition Relais Paris Sud  
Pole maintien a domicile USSIF. 12, rue Boyer-Barret



Notre établissement répond au souhait des personnes qui veulent rester chez elles en proposant à la fois une aide et des soins à domicile. Si la population de notre arrondissement vieillit, beaucoup de personnes ont la chance de bien vieillir et il n'est pas question pour elles d'entrer dans une institution. Et il est naturel d'être attaché au lieu où l'on a vécu et conservé ses souvenirs. Notre équipe, qui représente l'équivalent de 250 temps plein, est dimensionnée pour assurer la continuité des soins et des aides, de jour comme de nuit. L'aide à domicile, accessible à tous sous contrat, couvre tous les actes de la vie quotidienne qu'ils soient essentiels ou ordinaires. Les soins infirmiers à domicile, dispensés sur prescription médicale, sont eux couverts par la sécurité sociale. Ils concernent les personnes âgées de plus de 60 ans, ou de moins de 60 ans si elles sont handicapées, malades et/ou dépendantes. Nous vivons une évolution de fond puisqu'aujourd'hui 80 % des Français expriment le souhait de finir leurs jours chez eux. À nous de nous adapter en assurant le maintien à domicile des personnes dans les meilleures conditions et en garantissant la continuité des soins.

## PAROLE DE QUATORZIENS



**Vous avez répondu à notre question:**

**Que pensez-vous de l'offre et de l'accessibilité des soins dans le 14<sup>e</sup> ?**



Étant mère de trois enfants, j'ai l'habitude de consulter ! Qu'il s'agisse d'un bobo, d'une urgence ou d'une grippe du week-end, tout s'est toujours très bien passé. Pour avoir vécu à la campagne, je sais ce que signifie un désert médical. Ici, j'ai plusieurs hôpitaux à proximité. Quand le copain de mon fils s'est esquivé le bras à trottinette, je n'ai même pas eu besoin d'appeler un taxi. Je l'ai amené en poussette aux urgences où il a été tout de suite pris en charge. La situation dans le 14<sup>e</sup> est assez idéale !

**Nina, enseignante, 50 ans**



J'ai un certain âge mais j'ai la chance d'avoir encore une bonne situation et de pouvoir être bien suivie médicalement. Même si je ne me sens pas bien le dimanche, je ne me pose pas de question et j'appelle SOS médecin. Je constate cependant que les dépassements d'honoraires sont assez systématiques.

Comme je suis retraitée et que je m'attends à avoir plus de maux en vieillissant, je commence à me renseigner sur les dispensaires et centres de santé où l'offre est regroupée et conventionnée. Reste à les essayer !

**Nathalie, 75 ans**

## 3 QUESTIONS



**MARIANNE AUFFRET**

Adjointe en charge de la santé

**Vous avez souhaité que l'arrondissement participe aux assises parisiennes de la santé en traitant du lien ville-hôpital, pouvez-vous nous expliquer ce choix ?**

Nous avons souhaité que le 14<sup>e</sup> prenne sa part à cette belle initiative consacrée à la réflexion commune sur les déterminants locaux de notre santé. Que peut faire une ville pour « produire » une meilleure santé ? Elle peut aider à renforcer les liens entre les partenaires de l'aide et du soin. Mais elle doit d'abord être à l'écoute de l'utilisateur qui est au cœur de notre système de soins mais aussi de ses failles. C'est là qu'il faut regarder et pourvoir aux « chaînons manquants ». Qui fait le lien entre l'hôpital et la ville ? Entre le médecin et l'école ? Entre les services sociaux et le système de prise en charge du handicap ou de la précarité ? Nous devons en parler ensemble, partager nos expériences et agir.

### Comment faciliter ce lien ville-hôpital ?

Si la Ville n'a pas de « compétence officielle » dans le système très centralisé de la santé, c'est à son échelon que se joue la transversalité que chacun appelle de ses vœux. Elle a l'autorité pour réunir les partenaires autour d'une même table, faire en sorte que chacun dépasse un peu sa culture de travail d'origine et soit dans le partage. Une articulation de qualité entre un kiné et la personne qui prescrit le soin ou la communication entre une maternité et une sage femme de ville c'est l'assurance d'une meilleure prise en charge des patients. Cela peut passer par des micro-solutions mais elles changent la vie des gens !

### Comment les questions de santé peuvent être prises en compte dans les projets urbains du 14<sup>e</sup> ?

En réfléchissant à tout ce qui peut être mis en œuvre pour qu'on tombe moins malade ! Pollution liée au trafic routier, pollution intérieure, sédentarité, mauvaises habitudes alimentaires sont des fléaux que l'on reconnaît enfin de plus en plus. Construire et aménager la ville pour favoriser la marche ou le vélo, donner plus de place à la végétalisation, ou développer des liens sociaux satisfaisants sont autant de facteurs favorisant la santé des habitants.



## PUBLICITÉ

### UNE BRIGADE POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS A PARIS DÉCRYPTAGE

Le 12 septembre entre en vigueur la réforme des services municipaux en charge de la prévention et de la protection sur l'espace public. Elle se traduit par la création d'une nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) dont les effectifs sont renforcés et dont l'action est modernisée. Cette brigade de lutte contre les incivilités fonde son action autour de trois piliers : réactivité, efficacité et proximité.

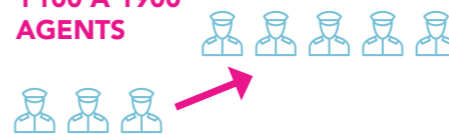
### DES EFFECTIFS RENFORCES ET UNE ORGANISATION MODERNISÉE

#### LA NOUVELLE DPSP



La nouvelle DPSP regroupe au sein d'une même direction différents services auparavant dispersés qui sont chargés de la lutte contre toutes les formes d'incivilité.

#### PASSAGE DE 1 100 À 1 900 AGENTS



#### ET CRÉATION DE LA BRIGADE D'INTERVENTION DE PARIS (BIP)

Au sein de cette direction, la Ville de Paris constitue une brigade d'intervention de 320 agents pouvant intervenir 24h/24 7j/7.

#### UN MAILLAGE TERRITORIAL AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Les équipes décentralisées sont désormais réparties en dix circonscriptions contre six précédemment, dont une dédiée au 6<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> arrondissement.

### LES INCIVILITÉS SANCTIONNÉES

#### OCCUPATIONS ABUSIVES DE L'ESPACE PUBLIC

- Dépôt de matériel sur la voie publique sans autorisation
- Entrave à la circulation des piétons et/ou des véhicules
- Infractions au règlement des étalages et terrasses
- Infractions dans les jardins de la ville

#### INFRACTIONS AUX RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ

- Épanchements d'urine sur la voie publique
- Déjections canines
- Nuisances sonores
- Chantiers malpropres
- Destruction de caniveaux
- Stationnements irréguliers dans les jardins et les bois

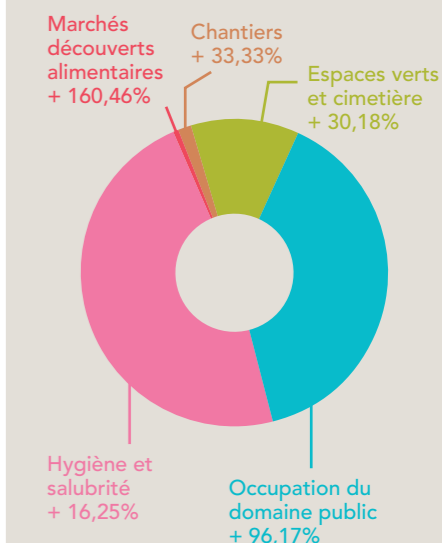
### CHIFFRES CLÉS

# 52 455

PROCÈS-VERBAUX ONT ÉTÉ DRESSÉS EN 2014:



### PROCÈS VERBAUX PAR NATURE D'INFRACTION



L'amende à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté de l'espace public est passée de **35 € À 68 €**

### AUGMENTATION DES MOYENS MATÉRIELS

# 30 000

CORBELLES DE RUE AVEC DES ÉTEIGNOIRS SOIT UNE CORBEILLE TOUS LES 100 MÈTRES

# 50

SANISSETTES SUPPLÉMENTAIRES S'AJOUTERONT AUX 400 EXISTANTES

# TRIBUNES

## NOUS TRAVAILLONS POUR LE FUTUR

En ces premiers jours de septembre, nous souhaitons au nom du groupe SRA une bonne et belle rentrée des classes à tous ceux qui la font, mais également à tous ceux qui la vivent. Comme les années précédentes notre équipe, avec les services, s'est mobilisée pour que cette rentrée se fasse dans les meilleures conditions possibles, que ce soit en termes de sécurité que de travaux dans nos écoles. Nous souhaitons réaffirmer deux choses. La première c'est que nous poursuivrons le

travail entrepris depuis 2001 pour améliorer toujours plus les repas distribués dans les cantines de nos écoles. Nous estimons que c'est à l'école que s'apprennent le goût et le bien manger. La réforme des Caisses des écoles ne changera rien au niveau de cet arrondissement en la matière. Nous sommes fiers de ce que nous accomplissons grâce entre autre à la valorisation des circuits courts et à la part de bio dans les repas. La seconde qui est liée à la première c'est que c'est une question de santé publique pour les générations futures. C'est pourquoi nous soutenons et vous invitons à soutenir l'ambitieux plan de réduction de la place de la voiture dans Paris. Nous soutenons et

vous invitons à soutenir la poursuite de la piétonisation des voies sur berge pour que tous ensemble nous nous réappropriions cette autoroute urbaine. Nous soutenons et vous invitons à soutenir la requalification de la rue Daguerre et de l'avenue du général Leclerc en réduisant la place de la voiture polluante et donc dangereuse pour la santé de nos enfants. Au fond, loin d'une attitude rétrograde et passiste, il n'est pas de plus beau combat que celui que nous menons pour les générations futures.

**GROUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS**

## VERS UN PARIS SANS VOITURES

La ville ne doit plus être organisée autour de la voiture, mais au contraire, donner la priorité aux piétons, vélos et transports en commun. C'est notre conviction depuis longtemps, notamment pour lutter contre la pollution de l'air, responsable de dizaines de milliers de décès chaque année en France. Ainsi en 2014, lors des municipales, nous avons notamment défendu la piétonisation des berges rive droite de la Seine. Malgré certaines oppositions, celle-ci sera bien votée au Conseil de Paris de septembre. Nous

proposons également à moyen terme une transformation du périphérique en espace moins dense en circulation automobile, davantage ouvert aux transports doux et aux espaces verts. Dans le 14<sup>e</sup>, nous militons depuis de nombreuses années pour une rénovation de l'avenue du Général Leclerc. Celle-ci débutera durant cette mandature, en concertation continue avec les habitant-e-s. Objectif : réduire la place de la voiture au profit d'espaces réservés aux bus et vélos, réaménagement des trottoirs, sécurisation des traversées piétonnes. Tous ces aménagements doivent se penser à l'échelle métropolitaine. En effet, pour sortir

de la dépendance à la voiture, il faut certes développer l'offre de transports collectifs et doux, mais aussi rapprocher les lieux de travail et d'habitation. Ce qui implique une meilleure répartition des activités entre Paris et les villes voisines.

**GROUPE ÉCOLOGISTE - CÉLIA BLAUEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD**

## VERS LE PASS NAVIGO UNIQUE ?

Sous la majorité de gauche au Conseil régional d'Ile-de-France, les élus communistes Front de Gauche ont obtenu un tarif unique de transport public pour l'ensemble du territoire francilien. Les déplacements sur les cinq zones sont désormais au prix des zones 1 et 2. Le coût en avait été fixé à 70 euros pour le Pass Navigo mensuel, soit un peu plus cher que les deux zones auparavant. L'objectif était de ne plus pénaliser les habitants de la Grande Couronne, souvent

obligés de payer cher en transport pour venir travailler chaque jour à Paris et aux alentours. Mais l'idée était plus généralement de favoriser la mobilité en Ile-de-France, tous les Franciliens n'ayant pas les moyens d'utiliser une voiture dont le coût demeure très élevé. Valérie Pécresse, nouvelle présidente de droite de la région, a porté le Pass Navigo mensuel à 73 euros par mois, soit une hausse de 4,3 %. Les élus communistes dénoncent cette décision. Cette augmentation est un effort supplémentaire pour les familles modestes dont le pouvoir d'achat est en berne. Cela ouvre également la possibilité d'une nouvelle hausse à l'avenir.

Pourtant, des solutions existent pour financer les transports publics en Ile-de-France. L'État doit cesser de restreindre les dotations qu'il verse aux collectivités locales. Il serait aussi nécessaire d'augmenter la contribution financière des entreprises, puisque celles-ci bénéficient des transports qui permettent à leurs salariés de rejoindre leur lieu de travail.

Cela impliquerait une tout autre politique que l'austérité qui nous est imposée !

**LE GROUPE COMMUNISTE FRONT DE GAUCHE. CATHERINE CHEVALIER, NICOLAS LIEBALT, HERVE BEGUE**

## ATTENTION, POTION AMÈRE DANS LES ASSIETTES DE VOS ENFANTS !

En juillet dernier, la Mairie de Paris a fait voter, par surprise et bien sûr sans aucune concertation avec les parents d'élèves, une importante réforme de la restauration scolaire, qui tend à fusionner les Caisses des écoles des 20 arrondissements en un seul établissement public central chargé de préparer l'ensemble des repas pour tous les petits parisiens.

Cette réforme est inacceptable ! Sous couvert d'harmonisation, cette fusion engendra inéluctablement une dégradation de la qualité des repas servis à vos enfants puisque les petits producteurs et éleveurs d'Ile-de-France ne pourront plus répondre, comme aujourd'hui, aux marchés à l'échelle de Paris. Autrement dit, une fois de plus, cette réforme de la Mairie de Paris conduira à un nivellement par le bas de la restauration scolaire, notamment dans notre arrondissement où notre caisse donne pleinement satisfaction et à capter ses réserves au profit de caisses déficitaires, ce à quoi nous ne pouvons nous résoudre.

Il est donc indispensable que Madame la Maire présente son projet dans chaque conseil d'école et le soumette au vote des parents d'élèves concernés au premier chef.

Vos enfants méritent mieux que cette petite cuisine municipale au goût amer qui se prépare dans leurs assiettes.

**NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER ET BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS**

## AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC : UN MANQUE TOTAL D'AMBITION !

Axe majeur situé dans le sud de Paris, l'avenue du Général Leclerc est subie par de nombreux parisiens comme une voie de circulation dense, polluée, bruyante et aux équipements vétustes. La mairie de Paris s'est engagée à l'aménagement de l'avenue du Général Leclerc et de la Porte d'Orléans notamment en promettant la rénovation de l'éclairage public, la réfection de la chaussée, la sécurisation des

piétons et l'amélioration du fonctionnement quotidien de cette avenue.

Quelle excellente nouvelle et tant mieux ! Mais les promesses sont de courte durée. Malheureusement le projet présenté ne répond pas à une vision globale et complète. En effet, les efforts et les moyens ne vont se concentrer que sur une portion limitée, le calendrier n'est pas respecté, aucune perspective des travaux n'est présentée aux habitants, et la Place Denfert Rochereau, un des emblèmes du tourisme dans le 14<sup>e</sup>, a disparu du Programme d'Investissement de la Mandature de Madame Hidalgo. Bref, un projet qui ne répond plus aux exigences annoncées et qui est le reflet d'un

réel manque de concertation entre la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement et la Ville de Paris. Pourtant, l'aménagement urbain conditionne la qualité du vivre ensemble. Les élus UDI-MODEM du 14<sup>e</sup> arrondissement, attachés fermement à ce principe, se mobiliseront avec leurs administrés afin de rester des défenseurs actifs de leurs préoccupations. Le groupe UDI-MODEM du 14<sup>e</sup> vous souhaite une excellente rentrée !

**CHANTAL MERCHADOU, PRÉSIDENTE DU GROUPE UDI-MODEM AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, ERIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE UDI-MODEM AU CONSEIL DE PARIS**

## AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL-LECLERC ET DE LA PORTE D'ORLÉANS : SOYONS VIGILANTS !

Cet été, la Mairie de Paris a décidé de fouler au pied l'avis de la commission d'enquête sur les voies sur berges. Cette décision inadmissible doit nous inciter à beaucoup de vigilance, aussi, pour tous les dossiers du 14<sup>e</sup> arrondissement. Je vous recommande ainsi la lecture site de la mairie du 14<sup>e</sup>, et plus particulièrement l'article concernant l'aménagement de

l'avenue du Général-Leclerc et de la Porte d'Orléans : « Dans la continuité de la réflexion entamée par le groupe de travail (...) le diagnostic (...) s'intéresse de façon étroite aux questions propres à servir de levier à un aménagement dans l'objectif d'une requalification réussie et pérenne de l'avenue ». Lorsque tant de précautions sont prises pour parler d'un sujet aussi important pour l'arrondissement, il est urgent d'être vigilant. Surtout lorsqu'il s'agit d'un projet qui n'en est pas à sa première évocation... Souvenons-nous : l'aménagement de l'avenue du Général Leclerc était LA priorité de la municipalité élue en 2008, il y a donc maintenant plus de 8 ans. On sait ce qu'il est advenu : rien.

En ce qui nous concerne, nous serons vigilants sur le respect des procédures démocratiques, le sérieux de la consultation ainsi que sur l'ensemble des enjeux : résoudre le problème (euphémisme !) de circulation depuis le « carrefour d'Alésia » jusqu'à la Porte d'Orléans, rendre accessibles et attractives les circulations pour piétons pour favoriser la vie commerçante et de quartier, donner une cohérence et un « cachet » à un axe par lequel transitent, non seulement les habitants du 14<sup>e</sup>, mais tant de visiteurs et les hôtes de la République !

**MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14<sup>e</sup>**

**PUBLICITÉ**